**A RENVOYER au plus tard pour le 30/01/2023 via conventiondesmaires@spw.wallonie.be**

Annexe 4 :

Formulaire pour les structures supra-communales

Ce formulaire permet aux structures supracommunales de répondre à l'appel à candidature POLLEC 2022.

L’appel à candidature est lancé dans le but d’inciter les pouvoirs locaux à **élaborer,** **mettre en œuvre et suivre** leur PAEDC, dans le cadre de leur engagement dans la Convention des Maires et à soutenir la mise en place d’un service supracommunal de soutien aux coordinateurs POLLEC communaux dans cette mission.

Vous retrouverez les détails et conditions de l'appel sur le site de la coordination régionale de la convention des maires : Lien page web POLLEC2022.

Données de l’organisme

Nom de l’organisme

Numéro BCE

Adresse

Numéro

Code postal

Localité

Données agent traitant

Nom

Prénom

Email

Téléphone

Fonction de l'agent

Coordonnées du responsable

Nom

Prénom

Fonction

Adresse e-mail

Téléphone

Données bancaires

IBAN \*

BIC\*

Communication à inscrire lors du versement du subside \*

Objet du dossier

Combien de communes au total constituent votre territoire (il s’agit de l’ensemble des communes qui constituent le territoire qu’elles soient coordonnées ou pas) ?

Réponse libre

**Avez-vous reçu un subside POLLEC 20 -Volet RH\*** :

**Oui/non**

**Vous posez votre candidature en vue de\* :** cases à cocher ** La mise en place d’un service de soutien aux communes**

** Le renforcement d’un service existant**

Au moment du dépôt de cette candidature, combien de coordinateurs POLLEC communaux (CPC) ayant sollicités un subside POLLEC 20-21-22 (volet RH) coordonnerez-vous? cases à cocher

* Entre 5 et 21
* Entre 21 et 40
* Au-délà de 41

Est-ce que votre structure s’est engagée comme coordinateur territorial auprès de la Convention des maires ?

 Oui/non

Si non, compte-t-elle le faire ?

 Oui/non

Si non, expliquer la raison

Réponse libre

Est-ce que vous coordonnez un ou plusieurs PAEDC groupés ?

: Oui/non

Si oui, quel objectif de réduction des émissions GES pour ces plans ? cases à cocher (plusieurs choix possibles)

* 40% à l’horizon 2030 ;
* 55 % à l’horizon 2030 et neutralité carbone à l’horizon 2050.

Si oui, comptez-vous poursuivre la coordination du ou des PAEDC groupés ou encourager l’élaboration d’un PAEDC individuel de chaque commune de votre territoire

Réponse libre

Si non, comptez-vous développer un PAEDC groupé ?

 Oui/non

# Information spécifique

## Sur les ressources internes

**Dans quel département prendra place la cellule en charge du service de soutien POLLEC ?**

Réponse libre

**Quelles sont les missions du département et leur lien avec POLLEC ?**

Réponse libre

Est-ce que la structure dispose en son sein : cases à cocher (plusieurs choix possibles)

* **d’un responsable environnement**
* **d’un responsable mobilité**
* **d’un responsable énergie**
* **Autre (fonction et explication)**

Réponse libre

## Sur le fonctionnement

**Votre structure possède-t-elle un plan stratégique intégrant les volets énergie climat du territoire ?**

**Oui/non**

**Si oui, détaillez comment.**

Réponse libre

**Quel type d’accompagnement supra-communal (en dehors des missions POLLEC) est mis en œuvre au sein de votre structure ?**

Réponse libre

**Votre structure a-t-elle déjà mise en place une approche transversale entre la thématique énergie climat et les autres thématiques gérées en interne (ex. mobilité, ruralité, cohésion sociale…).**

Réponse libre

## Exemplarité de la structure

**Votre structure a-t-elle déjà réalisé…** cases à cocher (plusieurs choix possibles)

**• des audits énergétiques des bâtiments de votre structure ?\***

**Oui/non**

**Si oui, quel pourcentage du parc est couvert par les audits énergétiques ?**

**• une comptabilité énergétique ?\***

**Oui/non**

**• un cadastre énergétique ?\***

**Oui/non**

**Si oui, quel est le pourcentage du parc ayant fait l’objet de ce suivi ?**

**• des investissements en énergie renouvelable sur vos bâtiments ?**

**Oui/non**

**Si oui, quel pourcentage de votre consommation totale est couverte par cette production d’énergies renouvelables ?**

**Avez-vous déjà mis en place des actions d’adaptation au changement climatique du territoire ?**

**Oui/non**

 **Si oui, précisez brièvement les actions menées**

Réponse libre

# Etat des lieux subsides POLLEC20 -Volet RH

**Quel montant du subside POLLEC2020 (Volet RH) a été consommé au moment du dépôt de candidature ?**

**Réponse libre**

**Avez-vous un Coordinateur POLLEC Territorial (CPT) en fonction au moment du dépôt de candidature** **?**

**oui/non**

**Si oui, compte-t-il poursuivre sa fonction au sein de votre structure avec le subside POLLEC2022 ?**

**oui/non**

**Si oui, quel est son taux d’occupation actuel pour la mission de CPT ?**

**Réponse libre**

**Si non,**

 **Quelles sont les raisons pour lesquelles l’organisme supracommunal ne dispose pas encore de coordinateur territorial POLLEC?****Case à cocher**

* Abandon du subside
* Impossibilité de recrutement
* Coordinateur recruté mais ayant quitté ses fonctions
* Coordinateur absent (maladie, congé de longue durée…)
* Recrutement en cours
* Autre (*champ libre*)

**Listez les 3 actions principales de coordination supracommunales réalisées dans le cadre de ce subside.**

**Réponse libre**

# Motivation et moyens mis à disposition

**Comment comptez-vous vous y prendre pour mettre en place ou améliorer les missions de soutien POLLEC suivantes telles qu’elles sont reprises à l’annexe 4, point 4 de l’appel ?**

### Mettre en place un groupe de coordination des CPC sur le territoire coordonné

### Réponse libre

### Accompagner les CPC dans l'élaboration, la mise en œuvre et le monitoring de leur PAEDC

### Réponse libre

### Formation

### Réponse libre

### Communication

### Réponse libre

### Collaboration avec la CPR

### Réponse libre

### Rapportage

### Réponse libre

**Comment comptez-vous vous y prendre pour convaincre les communes non encore engagées à rejoindre le réseau POLLEC et à s’engager dans la Convention des maires ?**

**Réponse libre**

**Quelles suggestions avez-vous pour améliorer le service de soutien aux communes au niveau supracommunal et au niveau régional ?**

**Réponse libre**

**Quels sont les moyens (humains, financiers ou autres) que vous comptez mettre en œuvre ou renforcer pour assurer la réussite de votre coordination ?**

**Réponse libre**

 **Moyens humains**

Coordinateur CPT principal

Nom Prénom (précisez s’il s’agit d’une personne à engager) :

Régime de travail (CDD/CDI) :

Service :

Département :

Taux d’occupation[[1]](#footnote-2) pour POLLEC :

Description des missions attribuées en dehors du subside POLLEC :

**Réponse libre**

**Moyens financiers complémentaires au subside (en dehors du co-financement) :**

**Réponse libre**

**Autres moyens (détaillez) :**

**Réponse libre**

# Les engagements de la structure supracommunale

Nous soussignés, ……………………. Représentants de …………. , déclarons sur l'honneur :

* que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire et ses annexes sont exacts et complets ;
* avoir pris connaissance des modalités de soumission des candidatures pour le présent appel et pour autant que le dossier de candidature soit sélectionné, nous engager à nous conformer aux dispositions qui y sont reprises et en particulier les suivantes :
1. Apporter le **co-financement** nécessaire, soit **25 %** du montant total de la mission de coordination POLLEC ;
2. **Réaliser** les missions décrites dans **l’Annexe 4** jointe au présent appel et notamment à :
* Mettre en place un groupe de coordination des CPC sur le territoire coordonné ;
* Accompagner les CPC dans l'élaboration, la mise en œuvre et le monitoring de leur PAEDC ;
* Mettre en place et suivre des formations ;
* Communiquer autour de la dynamique POLLEC et de la Convention des Maires sur son territoire ;
* Collaborer avec la Région ;
* Rapporter les résultats obtenus ;
1. Déposer leur candidature auprès du bureau de la Convention des Maires en tant que coordinateur territorial de la Convention des Maires pour les nouveaux coordinateurs ;

(<http://www.conventiondesmaires.eu/about/covenant-coordinators_fr.html> )

1. Transmettre à la Coordination régionale de la Convention de Maires :

un plan d’action groupé reprenant notamment des chiffres clés (estimation économie CO2, production renouvelable, recettes et économies prévues) ainsi que les rapports de monitoring pour les coordinateurs qui disposent d’un PAEDC groupé

Un rapport d’activité annuel décrivant l’exécution des missions décrites à l’annexe 4.

Pour l’organe de décision de la structure supra-communale, en sa séance du / /2023

|  |
| --- |
| Signature : |

ANNEXE A JOINDRE AU DOSSIER :

[ ]  Liste des communes partenaires

1. Taux d’occupation = rapport entre les prestations à charge du POLLEC et l'ensemble des prestations de la personne [↑](#footnote-ref-2)